



Commission nationale de médiation

Et de règlement des conflits

☎ 01.40.40.12.30

Mail : mrenault@pcf.fr

Marc Brynhole, président

A Billy Margueron
Secrétaire départemental de la Savoie
Aux secrétaires départementaux
de la région Auvergne-Rhône-Alpes
A Cécile Cukierman

Cher·e·s camarades,

La commission Nationale de Médiation et de Règlement des Conflits a été destinataire d'un recours concernant la préparation des élections régionales en Auvergne-Rhône-Alpes.

Objet du recours :

Ce recours conteste la décision du Secrétaire départemental de l'Allier visant à remettre en cause le vote majoritaire de la Conférence Régionale du 7 février et celui des communistes de tous les départements de cette région sur la stratégie électorale qui s'est déroulé du 25 au 27 février.

Rappel des articles des statuts :

art 19-2 « *Les communistes élaborent les propositions de candidatures dans la circonscription électorale concernée en liaisons avec les instances qu'elles regroupent (...) pour les élections régionales : la conférence régionale...* ».

art 19-4 *Le vote des adhérent·e·s : les adhérent·e·s de la circonscription électorale concernée se prononcent alors individuellement, à bulletin secret, sur la ou les candidatures proposées. La ou les candidatures sont définitivement adoptées si elles recueillent une majorité des suffrages exprimés. Au bout de ce processus, seules les candidatures ainsi désignées sont celles qui peuvent se prévaloir de l'investiture du Parti, utiliser le logo ou la signature du PCF... »*

Les faits:

Résultats de la consultation des communistes : le vote majoritaire des communistes régionaux a acté à 67% un des choix proposés. (En l'occurrence ici celui d'une alliance avec France Insoumise). Validité des votes : À notre connaissance, le niveau d'information donné aux adhérent·e·s sur le contenu des débats, sur les décisions de la conférence régionale, sur le choix et le nom du candidat tête de liste pour chacune des options de rassemblement proposées a été respecté. L'organisation du vote n'a pas donné lieu à contestation et semble avoir été conduite dans les règles.

Avis de la commission : les articles 19-2 et 19-4 des statuts ont été respectés ainsi que les procédures. Le vote est donc validé.

Commentaires:

La stratégie de rassemblement remise en cause par la fédération de l'Allier relève d'une question et d'un débat politiques. Si les arguments politiques peuvent être entendus, nous pouvons penser que cela a été du ressort du débat de toute la préparation de la Conférence Régionale puis du vote des communistes de la région.

Nous rappelons ici que la commission de médiation n'a pas vocation, elle, à y intervenir. Article 24 « *La commission ne s'implique pas dans le débat d'options politiques mais se prononce sur la conformité des décisions prises au regard de la lettre et de l'esprit des statuts* »

Conclusion et avis de la Commission :

La souveraineté des communistes ne peut être remise en cause. Celle-ci s'est exprimée ici par un vote dont ni les débats préparatoires, ni le déroulé, ni le résultat ne souffrent de contestations.

Le vote majoritaire des communistes s'est exprimé au sein de la région qui est, pour l'élection régionale, la circonscription électorale dans laquelle doit s'exercer le droit des communistes à faire entendre leur choix.

A 67 %, ils ont désigné Cécile Cukierman comme tête de liste, et ont choisi pour la région de construire des listes FI-PCF pour tous les départements.

Cette décision souveraine doit donc être appliquée.

La Commission Nationale de la Médiation et de règlements des conflits, considèrent les orientations et la tête de liste retenues par les communistes comme valides à l'échelle de la circonscription électorale et son respect comme un gage d'unité des communistes sur un projet commun.

Elle invite chacune et chacun au respect de cet avis comme l'indique ce passage de l'Article 24 de nos statuts : « *La commission fait connaître ses conclusions, dans les plus brefs délais, qui s'appliquent alors et doivent être respectées par tous.* »

Elle demande à poursuivre le débat politique et à travailler ensemble pour s'engager dans les importantes échéances politiques à venir.

Fraternellement

Le Président

